

SYNTHESE DES FORMATIONS REALISEES

Octobre 2022- septembre 2023

Le GRCETA de Basse Durance est certifié QUALIOPi par Bureau Véritas sous le Certificat n° FR071784-1 (validité du 11/01/2022 au 10/01/2025).

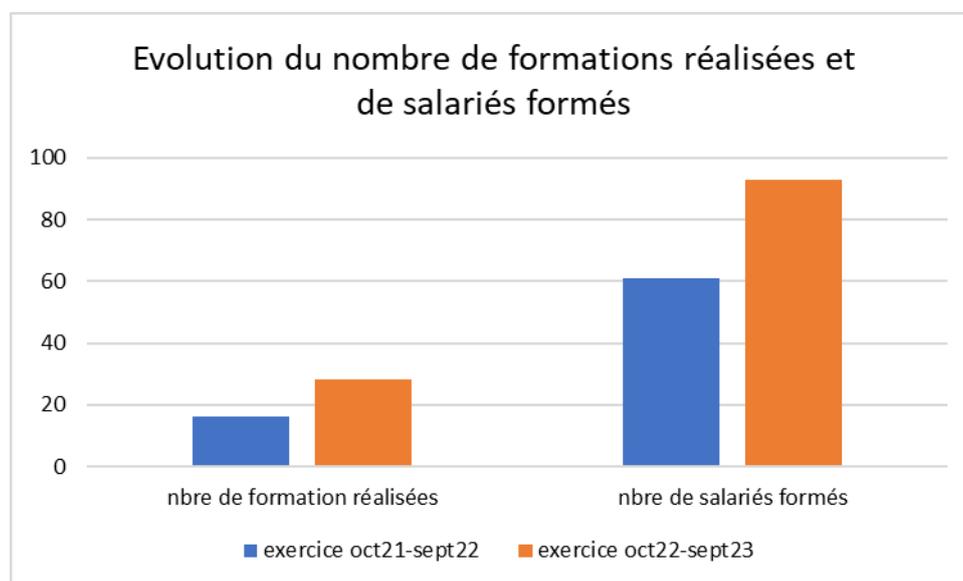
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Toutes les actions de formation réalisées par le GRCETA de Basse Durance font l'objet d'un suivi et d'évaluations de satisfaction.

Une synthèse annuelle portant sur la durée de l'exercice comptable (1^{er} octobre N – 30 septembre N+1) est réalisée pour les indicateurs suivants :

- Analyse synthèse des évaluations stagiaires
- Analyse du nombre de salariés formés
- Analyse des taux et causes des abandons avant et pendant la formation

I. Evolution annuelle du nombre de formations et de salariés formés



La campagne octobre 2022 – septembre 2023 est la seconde année de suivi des indicateurs QUALIOPi.

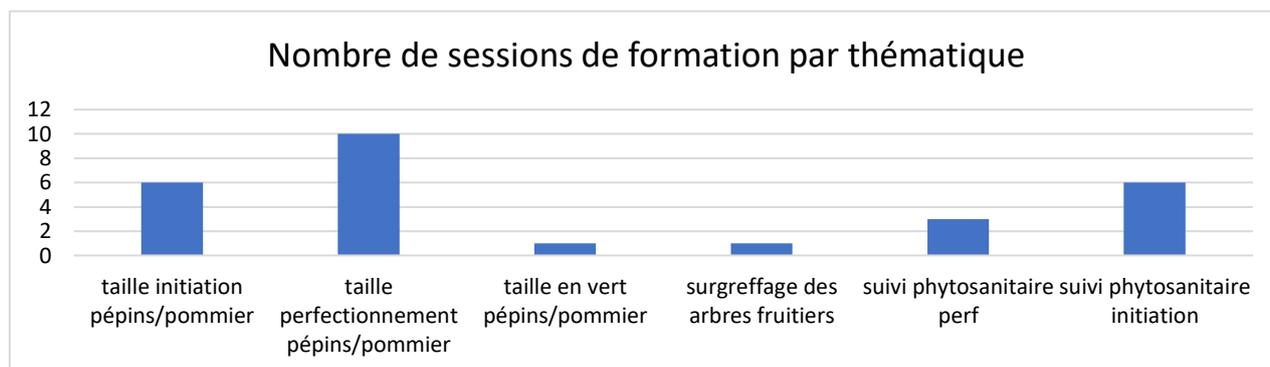
Le nombre de formation a augmenté de 43% et le nombre de salariés formés de 34% entre l'exercice octobre 2021 – septembre 2022 et l'exercice octobre 2022 – septembre 2023.

Cette augmentation est en partie liée pour la taille aux facilités d'organisation et pour la protection phytosanitaire à l'embauche d'une nouvelle salariée.

II. Thématiques des formations

Les actions de formation réalisées ont porté sur les thématiques suivantes :

- Taille initiation fruits à pépins/pommiers
- Taille perfectionnement fruits à pépins/pommier
- Taille en vert pommier
- Surgreffage des arbres fruitiers
- Suivi phytosanitaire initiation et perfectionnement.



Le GR CETA de basse Durance a réalisé 16 sessions de formation, toutes en partenariat avec Qualiopi. Ces sessions ont concerné des formations individuelles (Suivi phytosanitaire Initiation et perfectionnement) et Conduite de verger en sessions collectives (jusqu'à 16 salariés par action).

III. Analyse synthèse des évaluations stagiaires

La réalisation d'une action de formation donne systématiquement lieu à un questionnaire de satisfaction rempli par les salariés suite à leur formation.

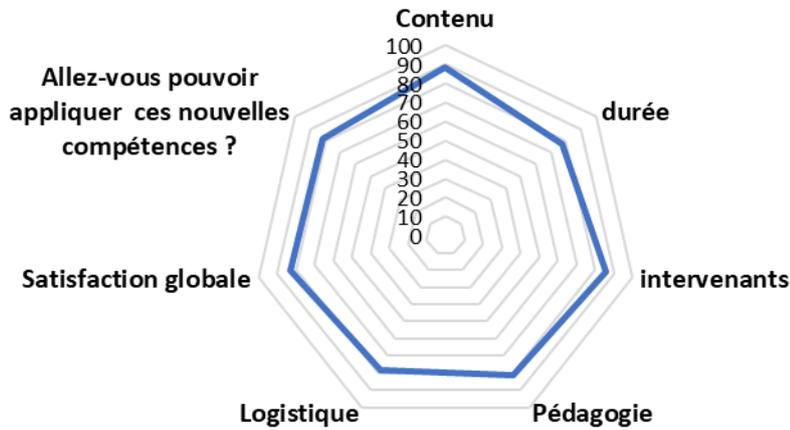
Pour chaque critère évalué (contenu, durée, intervenant, pédagogie, logistique, satisfaction global, mise en application des nouvelles compétences), les salariés peuvent répondre :

- Très satisfait
- Satisfait
- Moyennement satisfait
- Insatisfait

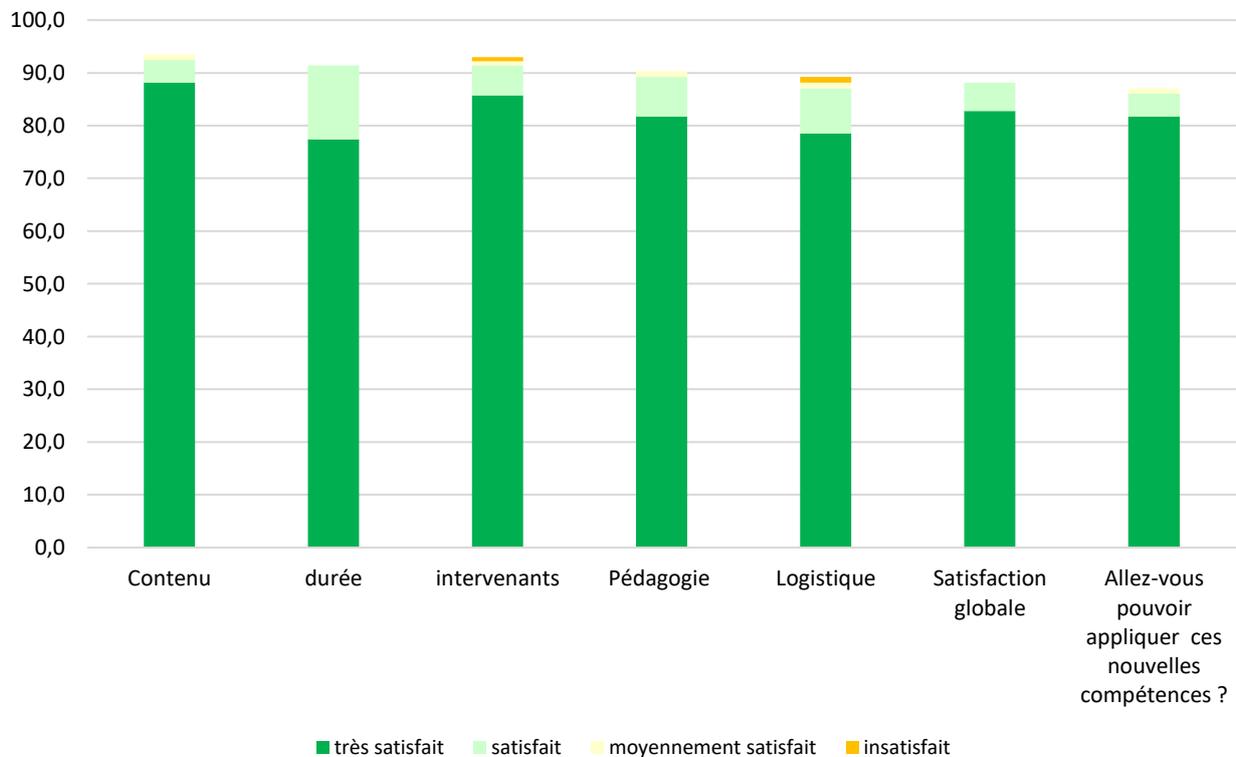
Sur la campagne octobre 2022 – septembre 2023, le taux moyen de satisfaction des salariés concernant les différents critères évalués est présenté ci-dessous :

- Réponse « Très satisfait » : entre 77,4% et 88,2%
- Réponse « Satisfait » : entre 4,3 % et 14%
- Réponse « Moyennement satisfait » : entre 0% et 1,10 %
- Réponse « Insatisfait » : entre 0 % et 1,1 %

Satisfaction des salariés formés par le GRCETA (appréciation : très satisfait, toute formation)



Synthèse satisfaction des salariés



Les salariés formés pensent pouvoir appliquer ces nouvelles connaissances dans leurs exploitations à 86%. 14% des salariés n'ont pas répondu à cette question.

Ils sont « très satisfaits » ou « satisfaits » à :

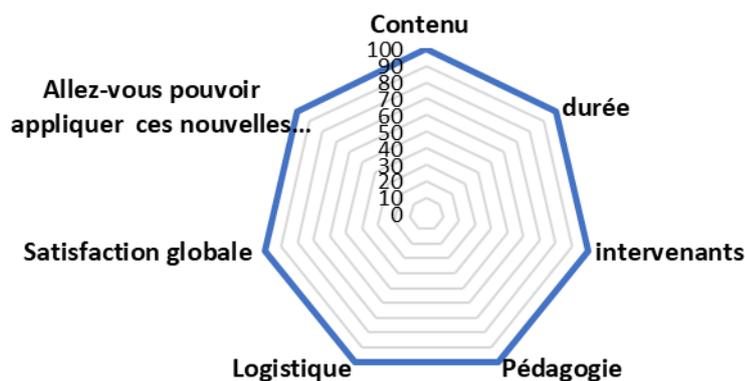
- 91,4 % pour l'intervenant et la durée des formations,
- 92,5 % pour le contenu
- Entre 87,1 et 92,5% pour la pédagogie, la logistique et la satisfaction globale

Le détail par action de formation est présenté ci-dessous :

- **Taille initiation fruits à pépins et pommier**

Les taux de satisfaction moyens sont de 100 % pour tous les éléments (contenu, durée, intervenant, pédagogie, logistique, satisfaction globale et application des nouvelles connaissances).

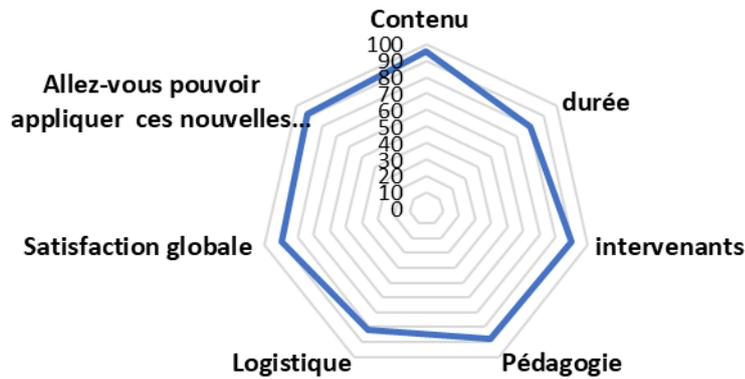
Satisfaction des salariés formés par le GRCETA
(appréciation : très satisfait)
formation TAILLE initiation (pépins)



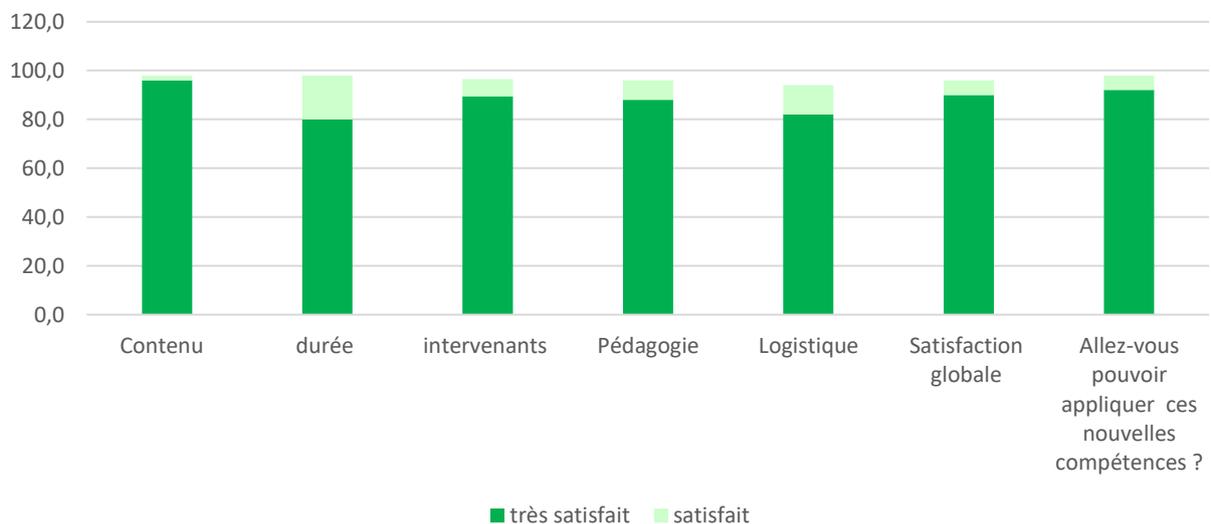
- **Taille perfectionnement fruits à pépins et pommier**

Les taux de satisfaction cumulés « Très satisfait » et « satisfait » moyens sont entre 94% (logistique) et 98% (contenu, durée, application des compétences acquises)).

Satisfaction des salariés formés par le GRCETA
(appréciation : très satisfait)
formation TAILLE perfectionnement (pépins)



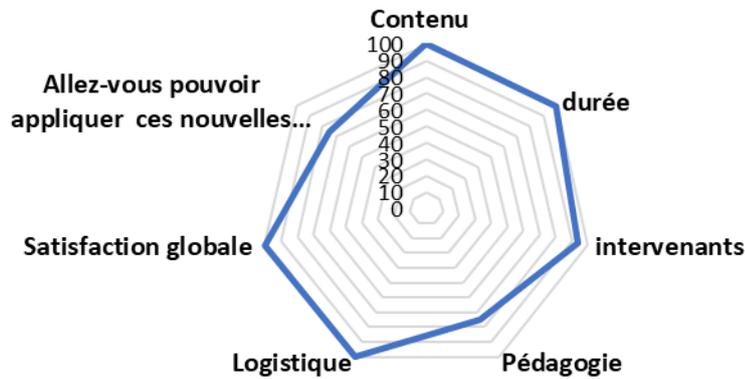
Synthèse satisfaction salariés (taille perfectionnement) très satisfait et satisfait



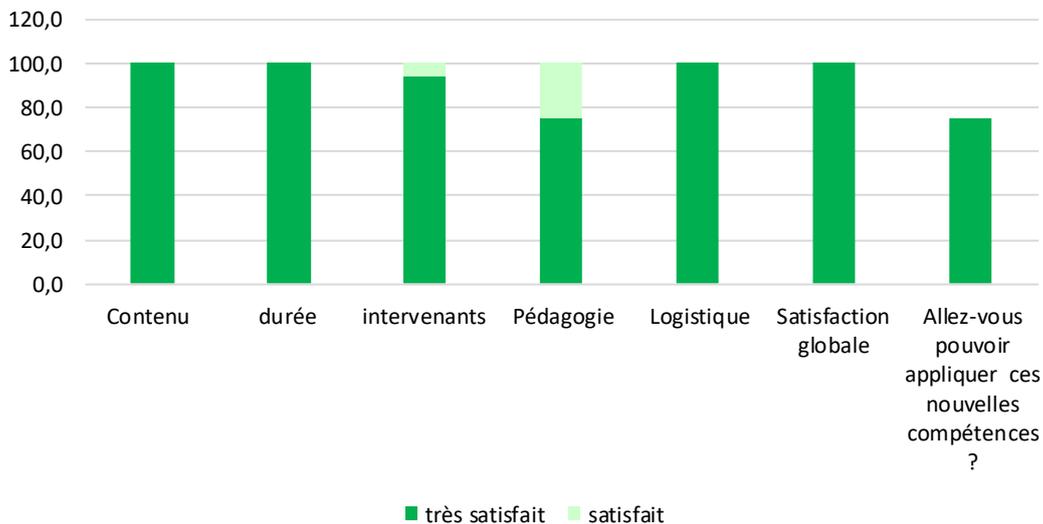
• **Taille en vert des pommiers**

Les taux de satisfaction « Très satisfait » et « satisfait » moyens sont entre 75% (pédagogie et possibilité d'appliquer les nouvelles compétences) et 100% (contenu, durée, logistique et satisfaction globale).

Satisfaction des salariés formés par le GRCETA
(appréciation : très satisfait)
formation TAILLE en vert



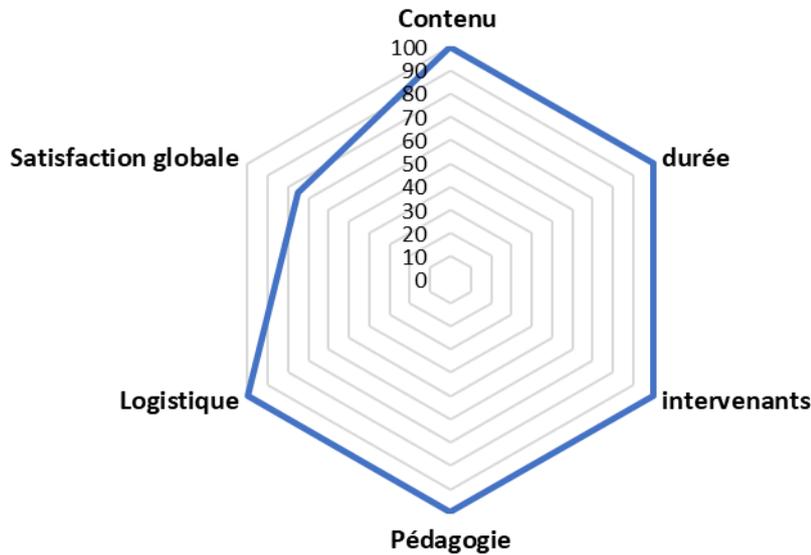
Synthèse satisfaction salariés (taille en vert) très satisfait et satisfait



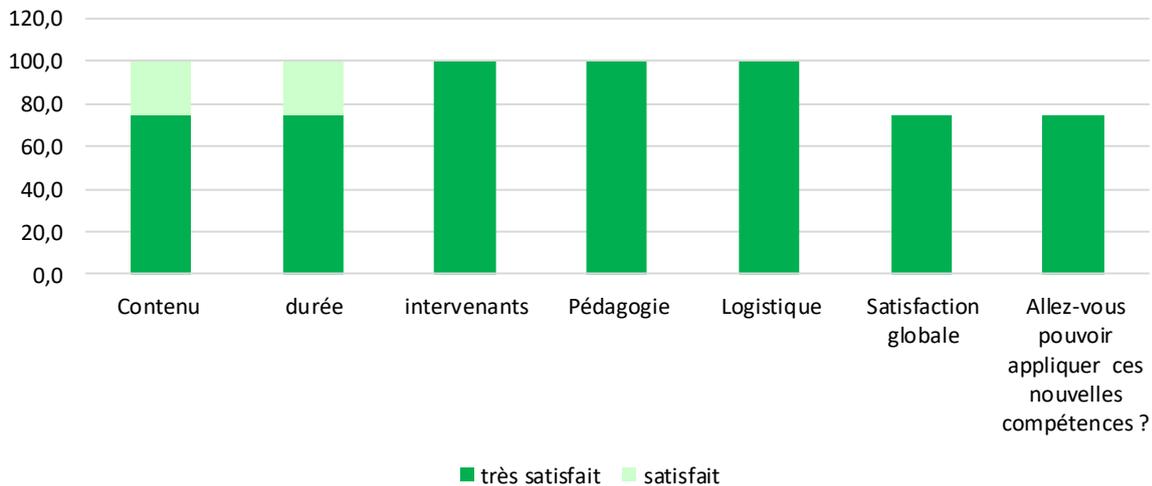
- **Surgreffage des arbres fruitiers**

Les taux de satisfaction « Très satisfait » et « satisfait » moyens sont entre 75% (satisfaction globale et possibilité d'appliquer les nouvelles compétences) et 100% (autres critères).

Satisfaction des salariés formés par le GRCETA
(appréciation : très satisfait et satisfait)
formation SURGREFFAGE



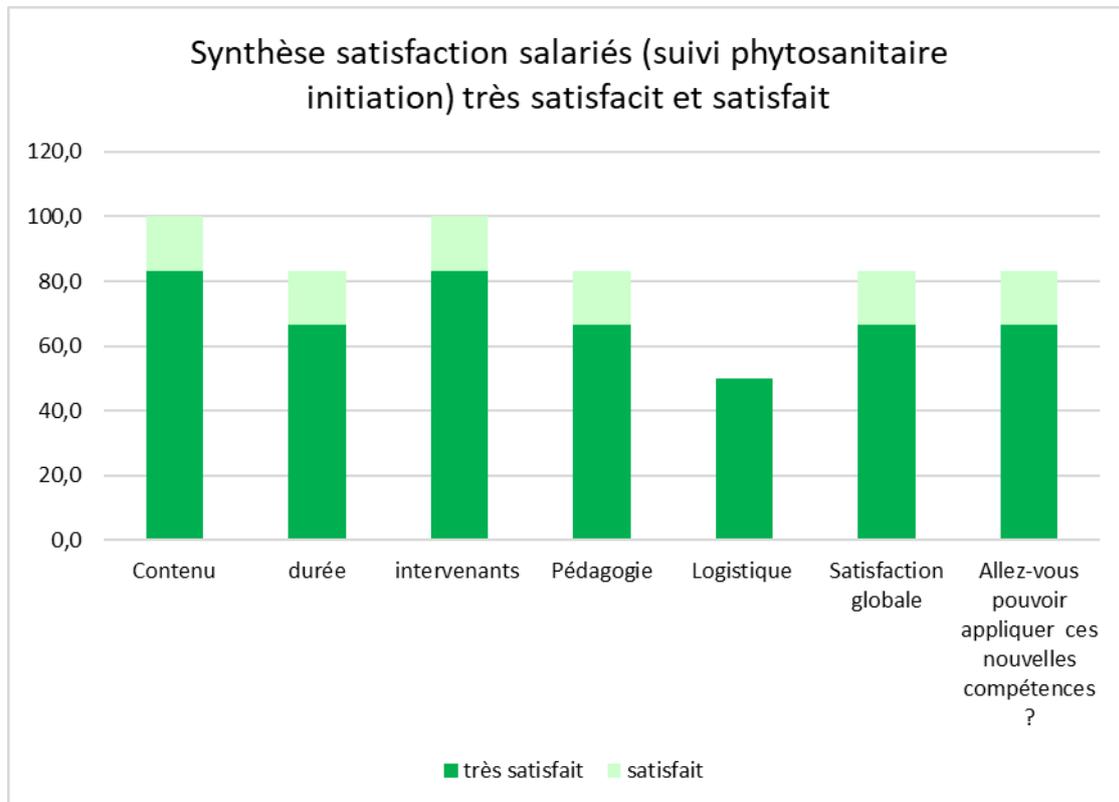
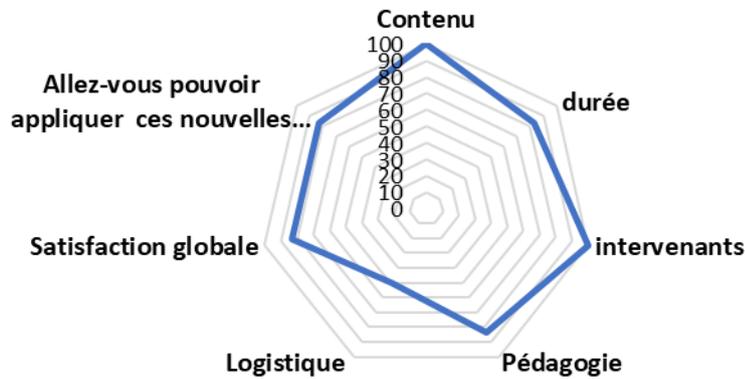
Synthèse satisfaction salariés (surgreffage) très satisfait et satisfait



• **Suivi phytosanitaire initiation**

Les taux de satisfaction « Très satisfait » et « satisfait » moyens sont entre 50% (logistique) et 100% (contenu et intervenant).

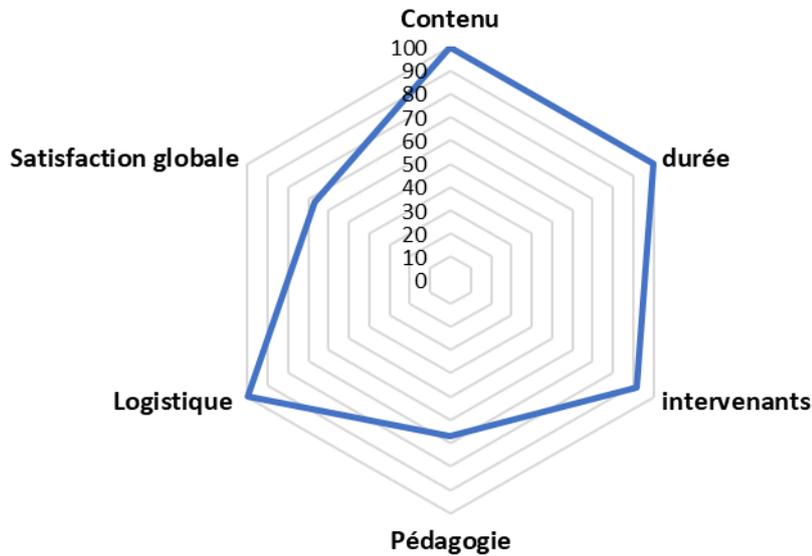
Satisfaction des salariés formés par le GRCETA
(appréciation : très satisfait et satisfait)
formation SUIVI PHYTOSANITAIRE initiation



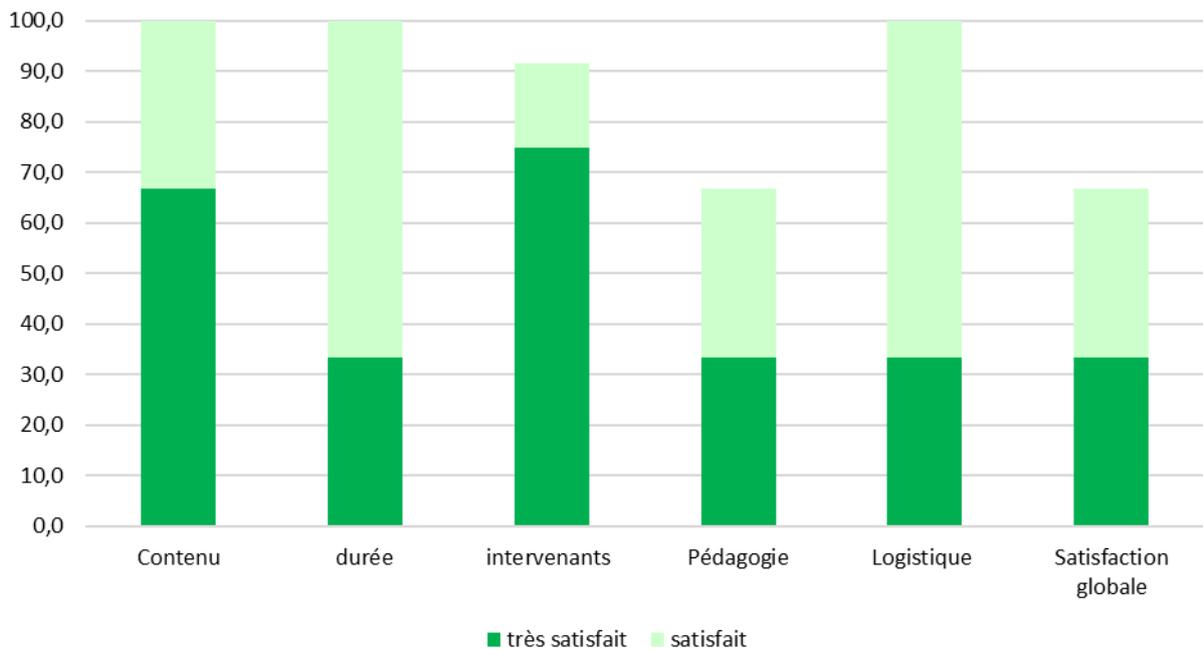
- **Suivi phytosanitaire perfectionnement**

Les taux de satisfaction « Très satisfait » et « satisfait » moyens sont entre 66.7% (pédagogie et satisfaction globale) et 100% (contenu, durée et logistique).

Satisfaction des salariés formés par le GRCETA
(appréciation : très satisfait et satisfait)
formation SUIVI PHYTOSANITAIRE perfectionnement



Synthèse satisfaction salariés (suivi phytosanitaire perfectionnement) très satisfait et satisfait



IV. Analyse des taux et causes des abandons avant et pendant la formation

Sur cette campagne de formation, 63 salariés ont été inscrits à une session de formation et 61 sont entrés en formation.

- % d'abandon AVANT la formation = 1,06% (soit 1 salarié) pour cause de non embauche du salarié avant la formation.
- % d'abandon PENDANT la formation = 5.32 % (soit 5 salariés) pour cause de maladie du salarié pendant la formation

Pour tout renseignement :

GRCETA de Basse Durance - Route de Mollégès - 13 210 Saint Rémy de Provence
04.90.62.26.90